



RÉGLEMENTATION ET SÛRETÉ

 7 heures  12 personnes maximum

Durée
1 jour

Code
RS

Lieu
Intra-Inter

Objectif

Connaître l'environnement réglementaire propre à la sûreté et aux équipements et systèmes y concourant.

Public concerné

- Tout public



PROGRAMME

- Introduction
- Définition du périmètre
- Le Code Pénal, introduction et principes
- Le Code de Procédure Pénale
- La protection de la vie privée
- La CNIL
- Réglementations thématiques
 - ✓ Vidéosurveillance
 - ✓ Contrôle d'accès
 - ✓ Gardiennage
 - ✓ Télésurveillance et intervention
 - ✓ Détection intrusion